TP – Formation HTML / CSS / XML Partie 3 - XML

Sommaire

III. Utilisation du XML	3
3.1. Structure du XML	3
3.2. Appliquer du CSS sur du XML	3
3.3. Structure de contrôle (BONUS)	3

III. Utilisation du XML

Dans cette partie, vous allez utiliser le XML pour créer votre répertoire.

3.1. Structure du XML

Créez un fichier .xml. Créez la structure de votre répertoire tel que :

- Votre répertoire contient plusieurs contacts
- Chaque contact doit avoir une définition pour :
 - o firstname
 - o lastname
 - o phone : attributes type (mobile, fixe, ...) et principal (true : téléphone par défaut)
 - o email
 - o address:
 - number
 - street
 - city
 - postal

3.2. Appliquer du CSS sur du XML

Pour une meilleure lisibilité des utilisateurs, Appliquez du CSS à notre XML. Commencez par créer un fichier .css que vous inclurez dans votre XML. Vous voulez avoir un répertoire avec les contacts sous forme de petite carte de visite.

Voici un exemple de rendu possible :

BOURGEOIS Véronique

email: veronique.bourgeois@email.com

fixe: 06.73.31.31.22 (principal)

mobile: 06.73.31.31.22

adresse: 38, rue Bonneterie MILLAU 12100

3.3. Structure de contrôle (BONUS)

A présent, vous voulez être sûrs que n'importe quelle personne ou programme ajoute ou modifie votre XML, ce dernier reste bien dans la même structure de donnée. Pour cela, vous allez ajouter un Definition Type Document (DTD).

Créez un fichier .dtd. Ajoutez-y la structure de base d'un DTD et importez-le dans votre fichier .xml.

Remplir le document .dtd afin que le code XML remplisse les critères suivants :

Pour uniformiser votre répertoire, les règles suivantes doivent être respectées :

- le répertoire peut contenir zéro ou plusieurs contacts
- le répertoire est composé uniquement de contact
- le contact est composé :
 - o d'un name : obligatoire et unique
 - o d'un firstname : obligatoire et unique
 - o d'un phone : facultatif et plusieurs possibles
 - o email: obligatoire et plusieurs possibles
 - o address: facultatif et unique
 - number : obligatoire et unique
 - street : obligatoire et unique
 - city : obligatoire et unique
 - postal : obligatoire et unique